



## POINTS D'INTÉRÊT

### Château de la Noë Bel Air



Ancien fief des familles de Bruc et de Malestroit, le château actuel de style italienisant a été édifié entre 1836 et 1839. Il comporte aussi une orangerie construite dès 1930. Villa néo-palladienne, la Noë Bel air possède sur sa façade principale une loggia intérieure à huit colonnes doriques.

Le parc à l'anglaise est groupé autour d'un étang, les percées en étoile convergeant vers la loggia. Il s'agit d'un ensemble exceptionnel d'architecture influencée par les reconstructions clissonnaises du sculpteur Lemot.

Propriété privée, le château n'est pas ouvert au public.

### Espace Culturel du Champilambart

Espace culturel de la ville de Vallet qui propose une programmation éclectique (théâtre, chant, danse, jeune public...). Renseignements au 02 40 36 42 81.



## CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos détritiques et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

### CODE DE BALISAGE

	GR <sup>®</sup> de Pays	PR <sup>®</sup> Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

## CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes  
Bureau d'information touristique de Clisson 02 40 54 02 95  
[www.levignobledenantes-tourisme.com](http://www.levignobledenantes-tourisme.com)

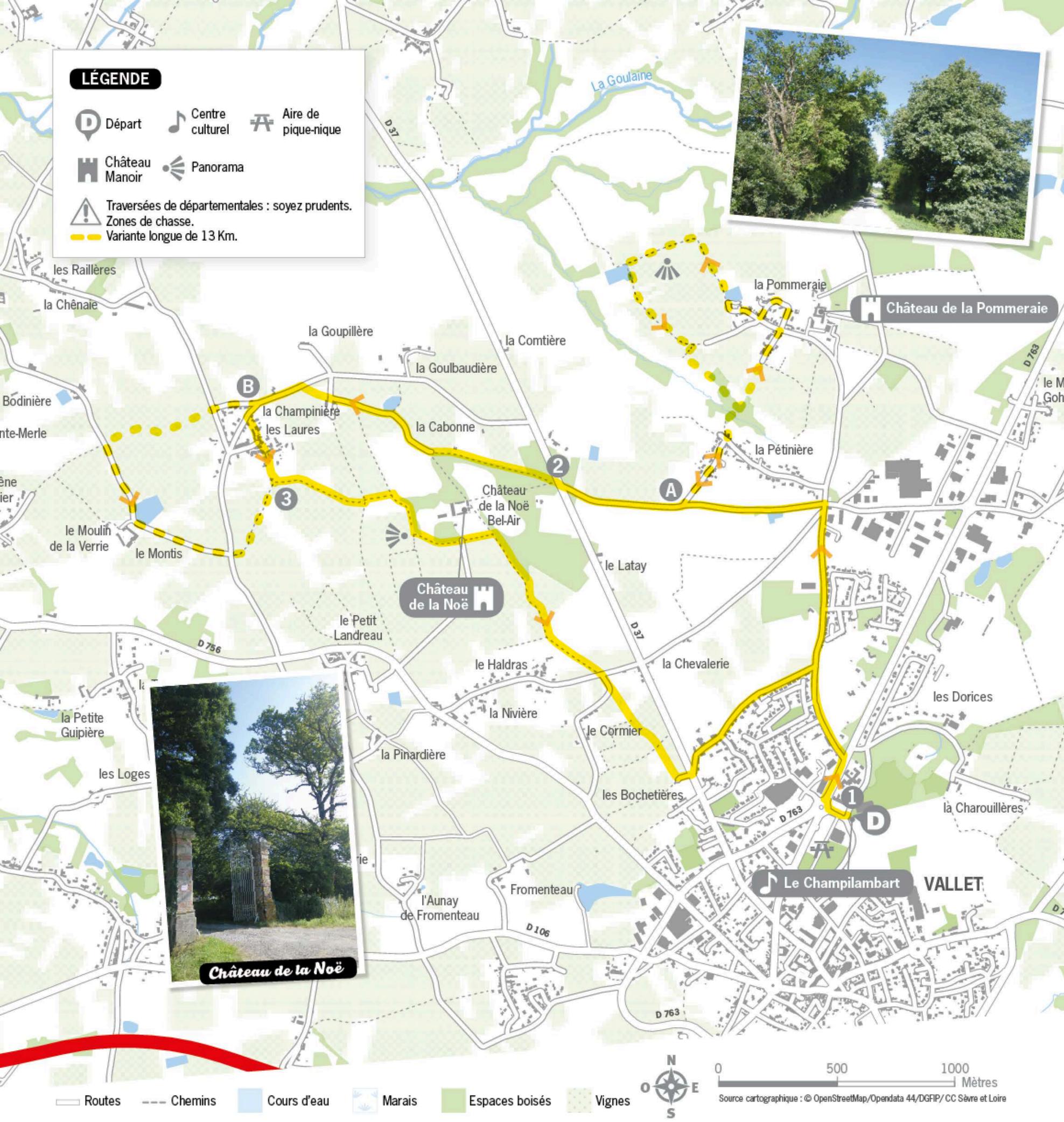
## CIRCUIT DU CHÂTEAU DE LA NOË

*Entre vignes et château.*



**LÉGENDE**

-  Départ
-  Centre culturel
-  Aire de pique-nique
-  Château Manoir
-  Panorama
-  Traversées de départementales : soyez prudents.
-  Zones de chasse.
-  Variante longue de 13 Km.



**CIRCUIT DU CHÂTEAU DE LA NOË**

**1** Du parking du Champilambart, dirigez-vous vers le rond-point de la zone commerciale et suivez à droite le chemin aménagé pour poursuivre à gauche en direction du Bois Brûlé. Poursuivez tout droit pendant 1 km et au niveau du calvaire, tournez à gauche dans le chemin. Poursuivez tout droit sur ce chemin pendant 1 km (à 500 mètres, une option de variante longue **A** vous propose de faire un détour vers le village de la Pommeraie en tournant à droite).

**2** Traversez la départementale et bifurquez sur le chemin à droite le long des vignes. Poursuivez et bifurquez à droite jusqu'à un petit étang et continuez. Tournez à gauche sur une petite route, et poursuivez vers Les Laures. Tournez à gauche dans le village, (vous pouvez poursuivre tout droit, variante longue vers Les Montys **B**) puis ensuite à droite pour traverser le village entre les maisons. Au bout du village, prenez à gauche dans le chemin de vignes.

**3** Cheminez dans les vignes, tournez à droite puis à gauche pour longer les dépendances du château. Sortez de la propriété par le chemin à droite et suivez le toujours tout droit sur 750 mètres. Traversez la petite route et poursuivez toujours tout droit dans les vignes. Tournez à gauche pour rejoindre et traversez la D 37. Poursuivez tout droit pour traverser le village de la Ville Arnoult et continuez toujours tout droit sur la route. Au bout, tournez à droite pour retrouver la route du Bois Brûlé et rejoindre le point de départ.

**Descriptif complémentaire pour variante longue :**

**A** Tournez à droite dans le chemin pour rejoindre le village de la Pétinière. Prenez en face pour rejoindre un chemin, traversez le ruisseau et poursuivez toujours tout droit jusqu'au village de la Pommeraie. Traversez le village en faisant une boucle. Rejoignez à droite un chemin de vignes, tournez à gauche et encore à gauche puis à droite et de nouveau à gauche pour rejoindre un petit sentier ombragé. Rejoignez le village de la Pétinière et suivez le sentier emprunté à l'aller puis tournez à droite au bout du chemin pour rejoindre la départementale. Suite du parcours au point **2**.

**B** Poursuivez tout droit et au carrefour, continuez tout droit dans les vignes. Sortez ensuite à gauche sur la petite route et suivez-la pendant 750 mètres. Au carrefour, poursuivez en face sur le chemin de vignes et au bout dans le village, tournez à droite dans les vignes. Suite du parcours au point **3**.